

Libreville, le 12 mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chargée d'Affaires a.i. près l'Ambassade du Japon, KIYOHARA Seiko et Frederico Gustavo dos Anjos, Président de la Croix Rouge de Sao Tomé et Principe ont finalisé le 09 mars 2021 la signature du contrat de don pour « Le Projet d'Aggrandissement, de Réhabilitation et d'Equipement du Centre de Santé de la Croix Rouge de Sao Tomé et Principe » financé par le Japon pour un montant de 80.990 € soit près de deux millions de dobras dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommé les « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ».

Ce projet vise à offrir la construction d'un nouveau bâtiment composé d'une (1) salle de consultation, une (1) salle de traitement, une (1) salle d'hospitalisation, une (1) pharmacie, une (1) salle de stockage et des blocs sanitaires. Ce projet vise également la réhabilitation du bâtiment existant ainsi que la barrière externe, la construction d'une guérite et l'installation d'équipements médicaux. Après la réalisation de ce projet, la Croix Rouge de Sao Tomé et Principe pourront fournir les meilleures prestations médicales en assurant la sécurité du centre. Ce don aidera non seulement les patients qui viennent dans ce centre mais aussi les habitants de Sao Tomé et Principe.

La 7^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, à savoir la TICAD 7, a été organisée à Yokohama au Japon du 28 au 30 du mois d'août 2019. Dans cette conférence, les Chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique et le gouvernement du Japon sont convaincus que la santé soit un des éléments fondamentaux du développement du capital humain. Ils ont ainsi décidé de renouveler leur engagement de promouvoir la couverture sanitaire universelle (CSU) en Afrique conformément à la Déclaration de Yokohama 2019 et le Plan d'action de Yokohama 2019.

Aussi, est-il très intéressant de mettre au courant tous les citoyens santoméens que le programme désigné « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine » est ouvert à toutes les organisations non-lucratives dont les projets sont destinés à répondre aux besoins essentiels de la population de base. Le formulaire et les informations sont disponibles sur le siteweb et la page facebook de l'Ambassade.

(http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr_fr/apd_fr.html).

(<https://www.facebook.com/JapanEmbGabon>)

Personne à contacter :

Shinichi MURAKAWA

Consultant indépendant de Micro-projets
auprès de l'Ambassade du Japon

Tel : +241 11.73.22.97

shinichi.murakawa@lv.mofa.go.jp